

ORGANISATION DE LA RÉUNION

Adoption de l'ordre du jour

2.1 L'ordre du jour provisoire (CCAMLR-XXV/1) a été distribué avant la réunion. La Commission décide d'amender la question 18 pour inclure l'élection d'un vice-président. L'ordre du jour ainsi modifié est adopté et figure à l'annexe 3.

2.2 Le président renvoie la question 3 de l'ordre du jour au Comité permanent sur l'administration et les finances (SCAF) et les questions 7 à 9 au Comité permanent sur l'application et l'observation de la réglementation (SCIC). Les rapports du SCAF et du SCIC font respectivement l'objet des annexes 4 et 5.

Rapport du président

2.3 Le président déclare que suite à l'adhésion l'année dernière des îles Cook et à celle toute récente de la République populaire de Chine, la Commission compte désormais 24 Membres et 10 autres États parties à la Convention.

2.4 Deux groupes de travail du Comité scientifique, leurs sous-groupes et ateliers se sont réunis pendant la période d'intersession; le paragraphe 1.9 de SC-CAMLR-XXV traite de ces réunions. En outre, une réunion du groupe mixte d'évaluation (JAG) s'est tenue dans le cadre de la réunion du groupe de travail sur le contrôle et la gestion de l'écosystème (WG-EMM).

2.5 Pendant la saison 2005/06, 46 contrôleurs ont été nommés dans le cadre du Système de contrôle de la CCAMLR par l'Australie, le Chili, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni. Quatre contrôleurs ont été placés sur des navires et 14 rapports de contrôle ont été reçus de la part des contrôleurs désignés par la CCAMLR – un de l'Australie et 13 du Royaume-Uni.

2.6 Tous les navires menant des opérations de pêche au poisson dans la zone de la Convention ont embarqué des observateurs scientifiques désignés par la CCAMLR (pour de plus amples informations, voir le paragraphe 10.1).

2.7 Pendant la saison 2005/06, les membres de la CCAMLR ont participé activement à 13 pêcheries dans la zone de la Convention. En outre, des opérations de pêche réglementées ont été menées dans quatre autres pêcheries dans les ZEE nationales de la zone de la Convention. Les navires menant des opérations de pêche aux termes des mesures de conservation en vigueur en 2005/06 ont déclaré, au 5 octobre 2006, un total de 105 084 tonnes de krill, 13 704 tonnes de légine et 2 434 tonnes de poisson des glaces. Plusieurs autres espèces faisaient partie des captures accessoires.

2.8 Le Système de documentation des captures de *Dissostichus* spp. (SDC) est opérationnel depuis 2000 et compte désormais la participation de deux Parties non contractantes à la CCAMLR : les Seychelles et Singapour et de quatre États adhérents : le Canada, la République populaire de Chine, l'île Maurice et le Pérou. A ce jour, le secrétariat a reçu et traité plus de 30 000 certificats de capture (à savoir, certificats de débarquement/transbordement, d'exportation et de réexportation).

2.9 Conformément à la demande de la Commission, le secrétariat poursuit le développement de la documentation électronique du SDC (E-SDC).

2.10 Le système centralisé de surveillance par satellite des navires (C-VMS) continue d'être mis en application en vertu de la mesure de conservation 10-04. En tout, 30 navires ont fait l'objet d'un suivi dans neuf sous-zones ou divisions, ainsi que, sur une base volontaire, en dehors de la zone de la Convention.

2.11 Cette année, la Commission et le Comité scientifique ont été représentés par des observateurs à plusieurs réunions internationales (sections 15 et 16 ; SC-CAMLR-XXV, section 9).

2.12 Le président a le regret d'informer la Commission du décès dans l'année de trois collègues très estimés qui ont grandement contribué à l'histoire de la CCAMLR, ainsi qu'à la gestion efficace de l'Antarctique au niveau international.

2.13 Sayed El-Sayed était un océanographe estimé et le responsable du programme international BIOMASS duquel s'est développée la science faisant aujourd'hui l'objet des recherches du Comité scientifique de la CCAMLR. La mémoire de Sayed restera vivante, en particulier, son enthousiasme contagieux, son état d'esprit et son attachement à tout ce qui touche l'Antarctique.

2.14 John Heap était responsable de la délégation du Royaume-Uni auprès de la CCAMLR à ses débuts et il s'était, entre autres, investi dans la rédaction de sa Convention. Il a aussi été une des figures-clés de la politique internationale polaire de l'Arctique et de l'Antarctique pendant près de trois décennies. John, un diplomate réservé, a su gagner la confiance et le respect de tous.

2.15 Geoff Kirkwood a exercé des fonctions auprès de la CCAMLR, de la CBI et de la CTOI et de nombreuses organisations intergouvernementales importantes s'occupant de la gestion durable des ressources océaniques. Sa réputation scientifique exemplaire, son intellect et son engagement ont fait de Geoff un scientifique de renom hautement respecté sur la scène internationale dans le domaine de la science marine.

2.16 Le président transmet les condoléances de la Commission aux familles El-Sayed, Heap et Kirkwood et demande à tous les délégués d'observer une minute de silence pour honorer la mémoire de ces hommes et par respect pour leur contribution unique.